

## *Formulaire de restitution d'une synthèse*

---

**Arrondissement : LE HAVRE**

Collège Jean Moulin

---

### **Type de réunion**

**Réunion de collège public**

### **Numéro et titre du premier sujet traité**

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

#### Constat :

Démotivation importante des élèves de ZEP allant jusqu'à une demande de stage sur site de la part des enseignants pour y remédier. Se pose le problème de la représentation de l'École : certains élèves ne voient pas l'utilité, la finalité de l'apprentissage et éprouvent des difficultés à se projeter dans l'avenir. S'ajoute à cela un climat social défavorable avec un taux élevé de chômage. La notion d'effort se perd et un nombre croissant d'élèves véhicule une image négative d'eux-mêmes et du système scolaire.

#### Débat :

Aveu d'impuissance de certains parents d'élèves qui dans le cadre familial n'arrivent pas non plus à instaurer le dialogue avec l'adolescent et à le remotiver. On soulignera d'ailleurs le problème de l'âge : la motivation, l'intérêt s'amenuisent nettement entre l'entrée en 6<sup>è</sup> et la classe de 4<sup>è</sup>.

L'idée la plus longuement débattue fut celle d'une pédagogie réellement différenciée et donc mieux adaptée à l'élève en situation de démotivation et donc souvent d'échec. Si une approche plus ludique et moins abstraite du cours doit être instaurée dans les matières « traditionnelles », il semble aussi nécessaire d'introduire dès la 6<sup>è</sup>, dans le cadre du collège unique, un enseignement technique pour tous ( Sous forme par exemple d'un tronc commun suivi d'un choix entre différentes matières. ) parallèlement, il nous semble regrettable de voir de nombreuses options disparaître au collège et au lycée. Cela soulève naturellement la question d'un réaménagement des horaires, de prévoir des salles, du matériel et du personnel adapté. Il faudrait de plus envisager une refonte de certaines parties de programmes jugées trop abstraites et ainsi parvenir à démontrer efficacement que ce que l'on apprend "sert à quelque chose". ( exemple donné d'un travail transversal à accomplir autour d'un thème particulier : projet concret souvent mis en place dans les lycées professionnels. ) Le but final étant de responsabiliser les élèves, de leur donner plus d'autonomie, la possibilité d'apprendre à s'autogérer avec notamment un meilleur accès au CDI. On sait d'ailleurs que les problèmes de " savoir-être " (autrement dit de comportement ), de manque d'autonomie, de communication sont à l'origine de multiples soucis d'adaptation pour l'élève lorsqu'il arrive dans le monde de l'entreprise.

En outre le rôle de l'évaluation semble à améliorer. Peut-être faut-il changer l'idée que l'évaluation est un point d'arrivée avec d'un côté les élèves qui ont su surmonter les obstacles et de l'autre ceux qui ne peuvent franchir cette barrière et pour qui la note tombe comme un couperet. On pourrait donc mieux prendre en compte les résultats de l'évaluation qui deviendrait ainsi point de départ pour faire progresser l'élève et lui faire prendre conscience de la raison de ses erreurs antérieures. Le manque d'objectifs est à la source de nombreuses démotivations. Pour rassurer l'élève donnons-lui plus de repères et de buts à atteindre. Ne pas hésiter à dire à l'élève que ce qu'il fait est difficile et qu'il y a donc derrière un réel défi : quand il a réussi il a l'impression d'avoir atteint quelque chose. En revanche la " menace " du redoublement ne semble guère efficace pour faire réagir ou motiver les élèves ; mais il convient de ne pas laisser penser que le redoublement n'est pas utile dans la mesure où faire passer des élèves n'ayant pas le niveau va à l'encontre de leur motivation puisque leurs difficultés ne feront que s'accroître au fur et à mesure de la scolarité.

Enfin à un âge où il ne faut pas négliger l'importance de l'affectif, pourquoi ne pas chercher plus souvent le moyen de mettre l'élève en valeur, d'accentuer sur le positif ? Revenir dans une certaine mesure à un système de " récompenses ", sans oublier que l'adolescent a parfois du mal à

assumer le rôle de modèle, et bien sûr éviter d'insister sur l'échec en public. Développons l'entraide au sein d'une classe, renforçons le tutorat et l'aide individualisée ainsi que le dialogue parent-professeur. Un suivi plus personnalisé et une bonne méthode d'apprentissage, fournis entre autres lors d'une heure d'étude obligatoire, auraient sans doute un effet sécurisant et remotivant pour un grand nombre d'élèves. Faisons comprendre à l'élève qu'en travaillant, en apprenant avec régularité et rigueur ses efforts finiront toujours par être récompensés. En effet dans une société matérialiste la notion de résultat ( ici la note obtenue ) et de récompense ne pourrait-elle devenir le moteur de la motivation et de la réussite ?

---

### **Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)**

- 1 Diversification des matières au collège avec refonte des programmes vers des supports plus concrets.
- 2 Intégrer au collège deux heures obligatoires d'étude dirigée dans l'emploi du temps de chaque classe pour redonner du sens au travail et acquérir une méthode.
- 3 Développer le tutorat pour aussi améliorer l'autonomie et la responsabilité des élèves.

## Numéro et titre du deuxième sujet traité

15- Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

### Présentation

Le collège est classé depuis très longtemps en zone d'éducation prioritaire (actuellement REP). Il a connu dans une période récente des faits graves de violence émanant d'intrusions extérieures à l'établissement sans qu'on ait pu établir si ces intrusions étaient le fait d'élèves du collège, en tout ou partie. Par ailleurs, la vie quotidienne de l'établissement est ponctuée de loin en loin par des actes d'incivilité (menaces de rixes à l'encontre d'autres élèves par exemple) ou d'actes de violence sans gravité (bagarres interrompues par les surveillants).

L'atelier de discussion comprend un panel de personnes extérieures à l'établissement mais professionnels de l'action sociale sur le quartier, de parents d'élèves et de professeurs.

Le constat général qui est partagé par tous est que :

- La violence traverse toutes les institutions sociales de nos quartiers, qu'elle semble plutôt en augmentation ces dix dernières années.
- L'une des causes majeures est la permanence d'un fort taux de chômage (de 30 à 40 % selon les quartiers du secteur). Beaucoup d'intervenants – et d'abord les résidents – ont également fait état d'un véritable stress habitant les parents et leurs enfants, inhérent au mode de vie dans ces quartiers, lequel stress finit par convaincre certains résidents à changer de lieu d'habitation.
- Ainsi la tendance lourde repérée par tout le monde est que ceux qui restent sont ceux qui ne peuvent véritablement quitter le secteur. La « mixité sociale » se réduit comme une peau de chagrin.
- Cette violence de nos jeunes s'exprime de plus en plus tôt, car dès leur plus jeune âge les enfants sont confrontés à un univers urbain dégradé (mobiliers, voitures brûlées, etc.), à des immeubles qui ne le sont pas moins (cages d'escaliers, etc.) ; de ce point de vue, la responsabilité des bailleurs (notamment OPHLM) est souvent mise en cause par les résidents et les professionnels qui interviennent à des titres divers sur ces quartiers.
- Le collège a pu se maintenir longtemps comme un des derniers lieux où cette violence endémique ne parvenait pas à s'imposer dans ses murs. Force est de constater que s'il résiste encore, cette résistance est de plus en plus difficile.

L'univers du collège

- Le collège pratique depuis longtemps l'« Ecole ouverte » durant les petites vacances et la dernière quinzaine du mois d'août, grâce notamment aux aides éducateurs dont le nombre diminue, ce qui constitue un handicap pour tout ce qui relève de la médiation.
- La gamme des sanctions est considérée comme adaptée à la situation de l'établissement. Elle est d'ailleurs souvent analysée, remodelée d'une année sur l'autre, au fil de l'expérience. Le collège a été l'un des premiers à utiliser le système du « permis de conduite à points » ; aujourd'hui, suivant les nouvelles consignes ministérielles, il a adopté un autre système avec toujours le même souci d'allier sens éducatif et rigueur qui s'est avéré efficace – peu ou prou – jusqu'à maintenant.
- L'une des grosses difficultés maintes fois rappelées durant ce débat est la liaison avec les parents d'élèves. A cet égard, on touche encore à l'un des problèmes de fond de notre société : le délitement de la vie familiale qui frappe d'ailleurs également les catégories plus favorisées, pour d'autres raisons...
- Enfin une certaine « idéologie » largement présente dans les textes ministériels de ces dernières années, tendaient à mettre sur le même plan l'élève et l'adulte. Dans les rapports entre les enseignants et leurs élèves, cette idéologie s'est révélée tout à fait pernicieuse, sapant à priori l'autorité des enseignants. Le manque de soutien de l'administration, quand ce n'étaient pas des sanctions, à l'égard d'enseignants ayant eu à se confronter, parfois physiquement, à des élèves qui se battaient ou refusaient d'obtempérer à des injonctions pourtant fondées par des règlements intérieurs ont joué un rôle particulièrement néfaste de ce point de vue. Il faut tourner cette page et simplement remettre chacun à sa place sans sombrer dans l'autoritarisme ou l'abus de pouvoir.

Les propositions

A propos de la 1<sup>ère</sup> question qui nous était posée : « Comment l'Ecole doit-elle faire face à la difficulté de certains parents à éduquer leurs enfants ? »

- il est certainement utile d'aider les parents qui en ont besoin, mais, de l'avis de tous, et d'abord des parents présents, ce n'est pas à l'Ecole de le faire. Beaucoup d'interventions font ressortir le fait qu'il convient de chercher à responsabiliser chacun dans ses fonctions ; l'Ecole ayant déjà fort à faire avec ses missions essentielles : transmettre des savoirs, des valeurs humanistes et républicaines.

Sur la question : « De qui a-t-on besoin en priorité pour lutter efficacement contre la violence etc... ? »

- Dans la mesure où cette violence est très souvent et très directement l'expression déformée d'un mal être il a paru urgent et utile à tous qu'un professionnel en psychologie puisse être installé à demeure dans les établissements comme le nôtre (au moins).

Sans être étiqueté à priori par les élèves (le mot de « psy » pouvant dissuader) installé dans une position de neutralité vis à vis de l'institution, indépendant de sa hiérarchie, il pourrait être une écoute permettant éventuellement d'éviter les pulsions de passage à l'acte (violence envers soi-même ou autrui), il pourrait jouer un rôle efficace pour retisser des liens entre l'enfant, sa famille, et l'institution ; il pourrait informer utilement le personnel enseignant et éducatif, sans manquement à sa déontologie.

- Pour prévenir les conduites de violence et d'incivilités, il nous a paru indispensable d'institutionnaliser les liens transversaux entre la communauté éducative du collège (personnels enseignants et d'éducation) et les divers acteurs de la vie sociale de nos quartiers : éducateurs spécialisés de quartier, assistants sociaux (AS et CAF), associations ayant pour objet l'accueil périscolaire, pompiers, police, PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse). Une telle structure aurait pour mission d'analyser l'évolution de la vie sociale de nos quartiers mais aussi de tenter de combiner nos diverses actions sur nos différents champs d'intervention. Cela dépasse largement la mission de la cellule de veille éducative.
- Enfin, il a paru évident à tous que la meilleure façon de prévenir la violence est le développement d'un bon encadrement éducatif. Autrement dit ne pas supprimer de postes de surveillants mais au contraire en créer en nombre suffisant.

### **Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)**

- 1- Création de postes de psychologues, au moins dans les établissements classés REP.
- 2- Institutionnaliser les liaisons entre personnels de la communauté éducative du collège et les professionnels du secteur social intervenant sur la même zone de recrutement que celle du collège.
- 3- Renforcer le nombre de surveillants d'externat.